



Seloncourt Dynamique et Solidaire

Le bulletin N° 5 de l'association



Trottoirs adaptés aux personnes à mobilité réduite, pistes cyclables, pole sportif, jardins ouvriers ou partagés, maison médicale, éco-quartiers... nombreux sont les besoins non ou imparfaitement satisfaits à Seloncourt.

Quand d'autres communes se tournent résolument vers l'avenir par le réaménagement de leur centre (Audincourt, Beaucourt), par la création ambitieuse de quartiers nouveaux (éco-quartier à Grand-Charmont), par la construction de maisons médicales aptes à pérenniser l'offre de soins (Montenois, Audincourt), par la création de jardins ouvriers (Valentigney), Seloncourt joue toujours la belle endormie. Un sommeil de plus de vingt ans à peine troublé par de simples réalisations : ici un petit réaménagement (salle de gymnastique), là une nouvelle concentration (tennis), ailleurs une réaffectation (restauration scolaire), ou une localisation hasardeuse (crèche).

Un véritable projet coordonné d'aménagement est nécessaire. Il impose la consultation au préalable des habitants, et doit prendre en compte les nouvelles contraintes écologiques en matière d'urbanisme, de construction, de réseaux de transports et de la gestion des déchets.

Dernière minute :

Réveil brutal pour Seloncourt qui va perdre son collègue. Lire page 3.

Pervers pépère à la Panse

Il manquait des WC à la Panse, la municipalité les a faits. Plus de 55000€, ce devrait être un bel ouvrage, sans faille. Malheureusement nous n'en avons que la vue, et quelle vue !

Sans être puritain, étant donné la fréquentation du parc, il est indispensable d'éviter cette situation... et de rendre ces toilettes utilisables.

C'est vrai, nous déplorons l'indélicatesse de vandales qui a condamné l'utilisation de ces WC durant tout l'été.

De plus, depuis un certain temps, un des deux urinoirs est bouché.

S'il vous plaît, assumez cet investissement (55 000€ quand même), remettez en fonction cette installation pour le bien de tous, et surtout, terminez l'ouvrage pour éviter l'outrage.

« Quand on pisse dans son froc on n'a pas chaud très longtemps » ©
(J. Gray. « La nuit nous appartient »)



A Bicyclette



La publication de la CAPM sur les pistes cyclables est édifiante. Tout s'arrête à Seloncourt qui telle une forteresse résiste à l'invasion des cyclistes. On ne sait jamais : peut-être pourraient-ils nuire au règne absolu de la « sainte bagnole » avec ses parkings, ses terre-plein centraux et autres voies d'une largeur disproportionnée ? Et pourtant l'engouement pour le vélo est évident et la demande de pistes sécurisées insistante. La nécessité d'organiser des transports alternatifs est

une préoccupation pour une grande partie de la population mais la majorité en place persiste à ne rien voir, ne rien entendre et surtout ne rien faire. Faudra-t-il une révolte des cyclistes pour obtenir des équipements adaptés ?



Tennis : nouvelle disposition !

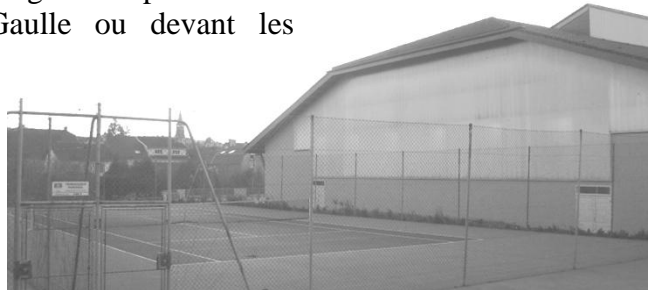
La municipalité envisageait la construction de 2 terrains de tennis couverts dans le prolongement de la salle de sports André Bouloche.

Depuis l'annonce par le maire et ses adjoints de cette prévision nous avons mis en avant le non sens de cet ajout et avons proposé à diverses reprises la mise en place d'un pôle sportif regroupant dans un premier temps les tennis et les terrains de football et leurs environnements.

Comme toujours nous n'avons pas été entendus !

Aujourd'hui la municipalité nous dit que des contraintes techniques ont fait capoter ce projet d'extension. .../...

Les architectes consultés sont certainement pour quelque chose à ce changement d'orientation ! Mais le moindre bon sens aurait suffi : d'une part le style de la salle de sports (ferme du haut Doubs) aurait été complètement défiguré, d'autre part, ajouter encore un bâtiment aussi imposant le long de la promenade Charles de Gaulle ou devant les



riverains de la rue de Vandoucourt n'étaient pas du meilleur goût !

La municipalité annonce aujourd'hui la création d'un pôle tennis sur les Bouchoutots, c'est un premier pas vers nos propositions de pôle sportif ...

Plus que jamais, la nécessité d'un vrai projet pensé et construit s'impose.

La poste doit rester dans le secteur public

Le gouvernement veut transformer le statut de LA POSTE en société anonyme. Suivant le discours présidentiel, elle resterait propriété de la collectivité et n'aurait pas de capitaux privés. Mais en réalité, progressivement, patiemment les services publics passeront aux mains d'actionnaires soucieux de rentabilité immédiate. Le gouvernement avait fait les mêmes promesses pour FRANCE TELECOM, AIR FRANCE, GDF, et EDF.



Les conséquences sont évidentes et déjà visibles : suppression à terme des 2/3 des bureaux de poste, dégradation de la qualité du service rendu et du lien social, réduction des horaires d'ouverture, augmentation des tarifs, etc. Dans les zones rurales, des bureaux de poste ferment l'été, le service sera assuré par les commerçants sans garantie de confidentialité.

Une votation citoyenne, méprisée par la majorité en place, a été organisée le 3 octobre. Plus de deux millions de personnes y ont participé pour refuser, à une très large majorité (98%), le projet du gouvernement.

Restons mobilisés, ce projet est encore d'actualité.

Pour une rivière propre

Des égouts se jettent encore dans notre rivière, le Gland, alors que Seloncourt est une ville où l'assainissement est réalisé depuis de nombreuses années. Pourquoi une telle situation perdure t'elle alors que les services de la CAPM s'étaient engagés à régler ce problème ?



Il faut une intervention plus énergique des élus de la majorité municipale vis-à-vis de la CAPM qui doivent faire cesser ces rejets polluants. En

période d'étiage, comme c'est le cas aujourd'hui, notre rivière ressemble plus à un égout à ciel ouvert qu'à une belle rivière à truites ! Un délai (au maximum 2 ans) doit être fixé et tout doit être mis en œuvre pour que cesse enfin cette pollution organique de notre rivière.

Revitaliser le commerce local

Depuis des années l'activité du commerce local est à la baisse. La municipalité en place durant toutes ces années n'a pas fait grand chose pour inverser cette tendance. Elle semble se réveiller : sous l'impulsion de quelques commerçants et artisans. Des réunions se sont tenues, aboutissant à la création d'une association de commerçants et artisans (ASCA).

Au dernier conseil municipal une occasion en or était donnée de montrer l'intérêt porté à l'installation d'un nouveau commerce. Le local commercial (ex établissement Péchin) situé devant la mairie était proposé à la location pour l'installation d'un nouveau commerce. Le loyer fixé par la municipalité est de 500 € mensuel. A notre avis beaucoup trop cher pour qu'un jeune puisse réussir à s'installer durablement. Nous avons proposé un échelonnement du loyer en partant de 150 € pour arriver aux 500 € dans quelques années. Refus catégorique de la majorité et d'Énergie Nouvelle (*sic* !).

Moralité : il y a un grand pas entre les paroles et les actes !

Collège de Seloncourt

D'ici 2016, le collège de Seloncourt pourrait fermer. Cette décision douloureuse du Conseil Général pourrait mettre fin à la lente agonie de cet établissement, situé sur la commune de Seloncourt, mais excentré et jouxtant un quartier dit « sensible ».

Le choix de cet emplacement dans les années 1970 répondait à une volonté de favoriser la **mixité sociale**, destinée à équilibrer la fréquentation du collège et à promouvoir l'intégration et l'épanouissement des élèves.

Mais, pourtant construit à **Seloncourt**, le collège dit « **de Seloncourt** » n'a que peu bénéficié du soutien de la majorité municipale, qui réagit de façon tardive et épidermique.

En n'y **affectant pas la totalité des élèves seloncourtois**, en **multipliant les dérogations** permettant d'éviter ce collège, en ne **réalisant pas les équipements d'accès** nécessaires depuis le centre-ville, en **prônant la suppression de la carte scolaire** tout en **poursuivant sa politique de subventions aux écoles privées**, la majorité en charge de Seloncourt depuis plus de **20 ans** réunissait ainsi les conditions pour **étouffer lentement** le collège. Cette stratégie d'évitement, ce refus de la mixité sociale pourtant plus que jamais nécessaire, ont abouti à une diminution du nombre des collégiens. A 260 élèves, la survie du collège, devenue une charge trop lourde pour le département, était menacée compte tenu de la forte diminution des moyens compensés par l'état.

La **solution** proposée à Mme le Maire, consistant à y affecter les jeunes de tous les quartiers de Seloncourt, a été **refusée** : en arguant qu'une telle décision de sa part serait un « **suicide politique** », elle préférerait ainsi préserver son avenir politique au détriment de l'intérêt collectif, oubliant au passage de consulter tous les intéressés.

Ce problème important de l'avenir du collège de Seloncourt révèle plusieurs niveaux de responsabilité, de l'État aux usagers, en passant par le Conseil Général et la Commune, et rend nécessaire une large réflexion et un véritable débat démocratique ouverts au plus grand nombre.

Donnez nous votre avis par mail, courrier ou téléphone, le débat ne fait que commencer.

Eco-déplaçons-nous !

Marcher et pédaler à Seloncourt :

Une « utopie » à portée de main.

Pédaler 20 mn par jour évite d'émettre ½ tonne de CO2 par an et économise 160 litres de carburant, soit plus de 200€ par an.

Faire du vélo est un mode de déplacement totalement propre, marcher en est un aussi, et utiliser les transports en commun revient à diminuer l'émission de CO2 de chaque usager.

En ville, il devient donc **nécessaire et indispensable** de réaménager l'espace afin de **redonner leurs places aux transports en commun**, aux **vélos**, et aux **piétons**. Seule une démarche **locale, écologique**, issue de la **volonté municipale** (bénéficiant actuellement de l'appui gouvernemental) est à même de redonner le goût de la bicyclette en facilitant son usage en agglomération.

De nombreuses solutions existent, de nombreux exemples fleurissent en France, et les modèles à proximité de nos frontières, en Suisse ou en Allemagne, sont éloquentes. Ces solutions sont, entre autres :

- ✓ la création de **pistes cyclables**, de **parkings à vélos**, de **stations de réparation**,
- ✓ la mise en place d'une **signalisation** appropriée et de points de **correspondance entre les différents modes de transport**,
- ✓ l'instauration du **double-sens cycliste**, et la notion de **priorité au plus faible** (la voiture doit la priorité au cycliste, qui la doit au piéton, qui lui la doit à la personne à mobilité réduite),
- ✓ la prise de **mesures incitatives** telles que : prime de transport ou aide à l'achat d'un premier vélo,
- ✓ la mise à disposition de vélos, soit en **libre-service** ou **prêt de vélo**.

Le réaménagement de l'espace public doit avoir pour **objectif premier** de rendre **plus facile** la pratique des **solutions de transports les moins polluantes**. L'aménageur **conçoit** ses projets en fonction de **priorités** dont l'ordre est clairement établi :

- en pensant **d'abord et toujours** aux **personnes à mobilité réduite** et aux **piétons**,

- en réservant ensuite de l'espace pour la **circulation** des **vélos** et des **transports en commun**,
- en permettant enfin le passage des voitures et des camions, avec des limitations de vitesses et de tonnage adaptés.

Tout nouvel aménagement ou réaménagement devrait être conforme à ces exigences, permettant ainsi la mise en place d'infrastructures et d'équipements pour un meilleur partage de la chaussée.

Il est temps qu'à l'échelle locale, à **Seloncourt**, les **responsables** prennent conscience de l'intérêt de **réduire** la place de l'automobile dans la ville et passent à **l'action**.

La Maison Médicale : une nécessité

Baisse inquiétante de la démographie médicale en France.

De **54000** aujourd'hui en France, les médecins généralistes ne devraient plus être que **33000** en 2025, alors que les besoins de santé, du fait du vieillissement de la population ne feront qu'augmenter.

Cette année, 5000 médecins de famille cesseront leur activité, et 1200 seulement la débiteront, soit une **perte sèche** de **3800** praticiens de proximité.

De plus, ce peu de médecins qui s'installe se concentre dans les centres- villes et le Sud, délaissant banlieues, campagnes, Nord et Est du pays : il se produit donc un mouvement de désertification.

A Seloncourt, un vrai problème existera à l'horizon 2015.

Seloncourt compte 6 médecins dont la moyenne d'âge est de **57** ans. Son centre-ville dépérit, des immeubles ou emplacements sont inoccupés, les professionnels médicaux et paramédicaux sont isolés ou parfois installés dans des locaux mal adaptés ou sans possibilité de parking : tous ces facteurs nous alarment et annoncent une désertification médicale à nos portes en 2012 ou 2015.

La Maison Médicale : pourquoi et comment ?

Une des réponses à ce problème de désertification en cours, outre une incitation à une meilleure répartition des jeunes médecins, consiste à améliorer les conditions d'exercice.

L'idée des maisons médicale est née de ce constat et de cette volonté.

Dans les zones dites « déficitaires », en voie de désertification, de nombreuses maisons médicales ont déjà été réalisées : à Morteau, à Maiche, à Belleherbe... Pluridisciplinaires, ces maisons permettent, en regroupant les services médicaux, paramédicaux et sociaux, la mise en réseau des diverses compétences du secteur de la santé.

Une maison médicale est constituée du regroupement de cabinets sur le même site : médecins, chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes, infirmières, orthophonistes ; peuvent également s'y adjoindre des établissements tels que pharmacie, boutique d'orthopédie, ou des services sociaux (CCAS). Ce regroupement dans des locaux adaptés, situés au cœur des villes ou villages, avec accès et parking facilités, offre de nombreux avantages :

- en assurant la pérennité de l'accès aux soins,
- en fonctionnant 6 jours sur 7, assumant gardes et urgences médicales,
- en mettant en réseau les diverses compétences réunies,
- en créant un mode d'exercice à même de séduire les jeunes et futurs professionnels de santé.

Qu'attend-t-on à Seloncourt !

Pourquoi ne pas envisager dès aujourd'hui l'étude d'une telle structure à Seloncourt ?

- C'est un bon modèle pour conforter en offre de soins les territoires en voie de désertification.
- Il faut plusieurs années de l'étude à la réalisation.
- Pour les zones déjà désertes, il faut alors se contenter d'autres solutions moins performantes (cabinets secondaires par exemple).

Pour toutes ces raisons il est maintenant urgent que nos élus en charge de l'avenir de Seloncourt, rompant leur inaction en ce domaine, se saisissent de ce projet.

Pour contacter l'ASDS :

Par courrier : A.S.D.S. 6 bis rue de la Chenevière 25230 Seloncourt

Ou : contact.asds@orange.fr